



**gimbert
associés**

expertise comptable
et commissariat
aux comptes

**FEDERATION DEPARTEMENTALE DES
CHASSEURS DU GERS**

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos au 30.06.2018**



www.cabinetgimbert.expert-infos.com

Inscrit au tableau de l'ordre
de la région de Toulouse
Membre de la compagnie
régionale d'Agen
SAS au capital de 300 000 €
RCS AUCH B 391 702 404 000 16

Siège social : 12, rue de l'Espérance BP 51 32500 Fleurance T 05 62 06 21 04 F 05 62 06 67 84 fleurance@cabinetgimbert.com
Bureau d'Auch : 20, rue Albert-Schweitzer Bât. A 32000 Auch T 05 62 05 63 84
Bureau de Mirande : 6, rue de Sérignac BP 49 32300 Mirande T 05 62 66 83 17
Bureau de Vic-Fezensac : 10, rue de la République 32190 Vic-Fezensac T 05 62 06 47 83
Bureau de Montléon-Magnoac : 7, chemin Dera Terrero 65670 Montléon-Magnoac T 05 62 39 09 42



**gimbert
associés**

expertise comptable
et commissariat
aux comptes

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS

Association

**Siège social : Route de Toulouse
32000 AUCH**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/06/2018

Aux Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er juillet 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



www.cabinetgimbert.expert-infos.com

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- La provision pour risques et charges présentée en page 16 de l'annexe des comptes annuels. Nous avons contrôlé les principes comptables utilisés pour la calculer ainsi que son exhaustivité et sa réalité. Nos contrôles n'amènent pas de remarque particulière.

- Les produits d'exploitation. Nous avons procédé à des contrôles permettant de valider leur exhaustivité, leur réalité, la correcte séparation des exercices. Nos contrôles n'amènent pas de remarque particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU GERS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

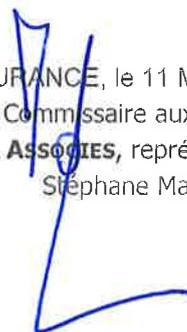
individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à FLEURANCE, le 11 Mars 2019
Le Commissaire aux comptes
CABINET GIMBERT & ASSOCIES, représenté par
Stéphane Matre



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2018 12			Exercice N-1 30/06/2017 12		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Ecart N / N-1 Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	72 369	72 369		1 708	1 708	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	176 855	91 658	85 196	88 420	3 224	3.65
	Constructions	1 405 182	927 134	478 048	513 736	35 687	6.95
	Installations techniques Matériel et outillage	101 297	85 864	15 433	8 189	7 244	88.45
	Autres immobilisations corporelles	133 077	120 024	13 052	16 748	3 696	22.07
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	1 768		1 768	1 742	26	1.49	
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	1 890 547	1 297 050	593 498	630 543	37 045	5.88	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	112 171		112 171	57 917	54 254	93.68
Valeurs mobilières de placement	2 467 702		2 467 702	2 120 322	347 381	16.38	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	209 656		209 656	412 105	202 449	49.13	
Charges constatées d'avance (3)	39 379		39 379	51 409	12 030	23.40	
Total III	2 828 908		2 828 908	2 641 752	187 156	7.08	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 719 455	1 297 050	3 422 406	3 272 295	150 110	4.59	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		30/06/2018	12	30/06/2017	12	Euros	%
		PASSIF					
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 134 831		1 094 931		39 899	3.64
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 522 415		1 434 951		87 463	6.10
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	69 398		127 363		57 964	45.51
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	6 605		8 256		1 651	20.00	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	2 733 249		2 665 502		67 747	2.54	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	46 212		37 418		8 794	23.50
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	46 212		37 418		8 794	23.50	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	284 905		301 147		16 242	5.39
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 542		44 353		12 811	28.88
	Dettes fiscales et sociales	241 392		153 732		87 660	57.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	84 599		70 144		14 455	20.61
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	507				507	
	Total IV	642 945		569 376		73 569	12.92
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		3 422 406		3 272 295		150 110	4.59

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

642 438 569 376

18 450

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	4 570		3 629		941	25.94
Production vendue de Biens et Services	334 744		335 465		721	0.21
Production stockée						
Production immobilisée	1 660				1 660	
Subventions d'exploitation	152 801		111 669		41 133	36.83
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	86 440		32 053		54 388	169.68
Collectes						
Cotisations	1 088 485		1 134 054		45 569	4.02
Autres produits	2 218		333		1 884	564.94
Total I	1 670 918		1 617 202		53 716	3.32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	20 005		20 588		582	2.83
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	460 963		466 185		5 222	1.12
Impôts, taxes et versements assimilés	38 404		36 820		1 584	4.30
Salaires et traitements	456 595		439 770		16 826	3.83
Charges sociales	256 979		234 391		22 588	9.64
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 314		68 064		4 749	6.98
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	46 212		37 418		8 794	23.50
Subventions accordées par l'association	125 055		108 049		17 006	15.74
Autres charges (2)	144 666		103 392		41 273	39.92
Total II	1 612 193		1 514 676		97 517	6.44
I - Résultat d'exploitation (I-II)	58 725		102 526		43 801	42.72
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2018	12	30/06/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	22 804		47 590		24 786	52.08
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	22 804		47 590		24 786	52.08
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés	11 891		12 672		781	6.16
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			6 800		6 800	100.00
Total VI	11 891		19 472		7 581	38.93
2. Résultat financier (V-VI)	10 913		28 118		17 205	61.19
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	69 638		130 644		61 006	46.70
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 528		3 039		511	16.83
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	2 528		3 039		511	16.83
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	132		468		336	71.75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	132		468		336	71.75
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	2 395		2 571		175	6.82
Impôts sur les bénéfices (IX)	2 635		5 852		3 217	54.97
Total des produits (I+III+V+VII)	1 696 250		1 667 831		28 419	1.70
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 626 852		1 540 469		86 383	5.61
Solde intermédiaire	69 398		127 363		57 964	45.51
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	69 398		127 363		57 964	45.51

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	14
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	15
Etat des amortissements	15
Etat des provisions	16
Etat des échéances des créances et des dettes	16
Autres immobilisations incorporelles	17
Evaluation des immobilisations corporelles	17
Evaluation des amortissements	17
Titres immobilisés	17
Evaluation des créances et des dettes	17
Evaluation des valeurs mobilières de placement	17
Disponibilités en Euros	18
Produits à recevoir	18
Charges à payer	18
Charges et produits constatés d'avance	18
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	18
Engagement en matière de pensions et retraites	19

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement CRC 99-01 relatif aux associations.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 369		
Terrains	176 855		
Constructions sur sol propre	298 168		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 094 750		12 265
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	90 015		11 282
Matériel de transport	14 910		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	115 470		2 696
TOTAL	1 790 167		26 243
Autres titres immobilisés	1 742		26
TOTAL	1 742		26
TOTAL GENERAL	1 864 278		26 269

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			72 369	72 369
Terrains			176 855	176 855
Constructions sur sol propre			298 168	298 168
Installations générales agencements aménagements constr.			1 107 014	1 107 014
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			101 297	101 297
Matériel de transport			14 910	14 910
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			118 167	118 167
TOTAL			1 816 410	1 816 410
Autres titres immobilisés			1 768	1 768
TOTAL			1 768	1 768
TOTAL GENERAL			1 890 547	1 890 547

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	70 662	1 708		72 369
Terrains	88 435	3 224		91 658
Constructions sur sol propre	600 977	20 205		621 182
Installations générales agencements aménagements constr.	278 205	27 747		305 952
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	81 825	4 038		85 864
Matériel de transport	14 910			14 910
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	98 722	6 392		105 114
TOTAL	1 163 074	61 607		1 224 680
TOTAL GENERAL	1 233 735	63 314		1 297 050

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 708				
Terrains	3 224				
Constructions sur sol propre	20 205				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	27 747				
Instal.techniques matériel outillage indus.	4 038				
Matériel de bureau informatique mobilier	6 392				
TOTAL	61 607				
TOTAL GENERAL	63 314				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	37 418	46 212		37 418	46 212
TOTAL	37 418	46 212		37 418	46 212
TOTAL GENERAL	37 418	46 212		37 418	46 212
Dont dotations et reprises d'exploitation		46 212	37 418		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 481	3 481	
Débiteurs divers	108 689	108 689	
Charges constatées d'avance	39 379	39 379	
TOTAL	151 550	151 550	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	19 822	19 822		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	265 083	35 314	149 641	80 128
Fournisseurs et comptes rattachés	31 542	31 542		
Personnel et comptes rattachés	52 117	52 117		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	181 916	181 916		
Impôts sur les bénéfices	2 635	2 635		
Autres impôts taxes et assimilés	4 725	4 725		
Autres dettes	84 599	84 599		
Produits constatés d'avance	507	507		
TOTAL	642 945	413 176	149 641	80 128
Emprunts remboursés en cours d'exercice	34 513			

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Autres immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Programmes informatique	47 948	95 . 96

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5,10,20,40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	8,12.13.14.20ans
Matériels et outillages	Linéaire	4,5,8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3, 4 ans
Mobilier	Linéaire	8 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	108 689
Disponibilités	9 884
Total	118 573

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 723
Dettes fiscales et sociales	96 338
Autres dettes	4
Total	113 437

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	39 379
Total	39 379
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	507
Total	507

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		22 671
intérêts restant à courir sur emprunt	22 671	
Total (1)		22 671

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/07/2017 au 30/06/2018

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Afin de faire face aux avantages prévus par la convention collective nationale, notre association alimente un contrat Indemnité de Fin de Carrière (IFC) souscrit auprès de la compagnie d'assurance AXA.

Le solde du compte de ce contrat s'élevait au 30.09.2017 à la somme de 50 519 €.